

II

Nos très chers frères, vous avez appris comme nous que la Compagnie du cimetière, du Mont-Royal s'était, il y a quelque temps, adressée à la législature de Québec, pour être légalement autorisée à avoir un four crématoire. Elle l'a obtenu, malgré la courageuse opposition de plusieurs députés et conseillers législatifs. C'est un triomphe pour les très rares partisans que l'incinération peut compter en notre pays. Pour nous, le vote donné par la majorité de nos législateurs a été une réelle surprise et nous en éprouvons un vif regret. La pratique qui va se trouver désormais sanctionnée par une loi n'est pas seulement condamnée par l'Eglise sous des peines sévères, mais elle est encore en contradiction manifeste avec le sens chrétien et le sentiment populaire.

Loin de nous la pensée qu'un seul de nos députés catholiques ait donné son approbation à la crémation elle-même : c'est parce que ceux qui la demandaient n'étaient pas membres de l'Eglise catholique, qu'ils ont réussi dans leur démarche. Mais il n'en est pas moins vrai que l'acte qu'on a posé pourra avoir des conséquences malheureuses dans l'avenir. Aussi, regardons-nous comme un devoir de notre charge pastorale, de vous communiquer l'enseignement du Saint-Siège sur cet important sujet. En cela, nous suivons la direction donnée à plusieurs évêques le 19 mai 1886 par Léon XIII, qui demande d'inspirer aux fidèles la plus grande horreur pour "le détestable abus de brûler les cadavres".

La crémation exista, il est vrai, dans l'antiquité païenne, mais l'usage de l'inhumation et de la sépulture y fut plus général. Les patriarches de l'ancienne loi, les juifs, les Egyptiens eux-mêmes, ne voulaient point de l'incinération que le Talmud appelle *une chose abominable*. Les Romains ne l'adoptèrent que dans les derniers temps de la République. Quant aux chrétiens, même schismatiques et hérétiques, ils l'ont toujours eue en horreur depuis l'âge apostolique jusqu'à notre temps.

La doctrine catholique sur ce point répond admirablement aux inclinations de notre nature, comme aux sentiments les